

HAÏTI

Les auteurs de graves atteintes aux droits humains perpétrées dans le passé font une réapparition

Index AI : AMR 36/006/2004

Lundi 16 février 2004

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'apparition, à la tête de l'opposition armée, d'anciens dirigeants paramilitaires déclarés coupables d'atteintes aux droits humains dans le passé, alimente un conflit qui a déjà ôté la vie à de nombreuses personnes, a déclaré Amnesty International, alors que la crise en Haïti continue de s'aggraver.

« *Même au meilleur de la situation, le spectre des atteintes passées aux droits humains a continué de hanter Haïti*, a déclaré Amnesty International ce lundi 16 février 2004. *En ce moment décisif, où l'état de droit est encore si fragile, la dernière chose dont ce pays a besoin est le retour à la tête de l'opposition armée de gens ayant commis des atteintes aux droits humains dans le passé.* »

Le 14 février, Louis Jodel Chamblain, ancien dirigeant paramilitaire notoire, aurait donné une interview à une station de radio haïtienne, dans laquelle il déclarait avoir rejoint le mouvement armé qui cherche à renverser le président Jean Bertrand Aristide. Il était accompagné d'un ancien commissaire de police.

En septembre 1995, Chamblain faisait partie des sept hauts dirigeants militaires et paramilitaires reconnus coupables par contumace et condamnés aux travaux forcés à perpétuité pour leur implication dans l'exécution extrajudiciaire, en septembre 1993, d'Antoine Izméry, militant connu pour ses positions en faveur de la démocratie. Chamblain était parti en exil pour échapper aux poursuites.

Chamblain aurait rejoint les dirigeants de l'opposition armée basée aux Gonaïves.

Un autre de ces dirigeants, Jean Pierre Baptiste, alias « Jean Tatoune », est également un ancien chef paramilitaire, condamné aux travaux forcés à perpétuité pour sa participation au massacre de Raboteau en 1994. Il faisait partie des prisonniers qui se sont échappés d'une prison des Gonaïves en août 2002 en même temps qu'Amiot « Cubain » Métayer, chef aujourd'hui décédé du groupe, autrefois

favorable au gouvernement, ayant pris le contrôle des Gonaïves par la force le 5 février. Les membres de la bande dont Jean Tatoune était le chef ont été accusés d'avoir perpétrés de très nombreuses atteintes aux droits humains contre des représentants et des partisans du gouvernement ainsi que contre des habitants des Gonaïves au cours des mois passés.

« *Les autorités haïtiennes doivent faire tout ce qui est en leur pouvoir pour arrêter ces personnes, déjà reconnues coupables de graves atteintes aux droits humains*, a déclaré Amnesty International. *Pour leur part, les partis d'opposition politique doivent condamner la réapparition de ces personnes de triste notoriété à la tête du mouvement armé qui cherche à faire partir Aristide ; ils doivent également faire tout ce qui est en leur pouvoir pour faire la preuve de leur attachement aux droits humains et à l'état de droit.* »

Complément d'information

Louis Jodel Chamblain et Jean Tatoune font tous deux partie de l'organisation paramilitaire des FRAPH, formée par les autorités militaires qui se sont trouvées *de facto* à la tête du pays après le coup d'État de 1991 contre le président Jean Bertrand Aristide. Les membres du FRAPH ont été reconnus responsables de très nombreuses atteintes aux droits humains avant le rétablissement d'une structure de gouvernement démocratique en 1994.

Intitulé dans un premier temps *Front révolutionnaire pour l'avancement et le progrès haïtiens*, le groupe a choisi comme acronyme FRAPH, qui sonne en français et en créole comme « frappe » du verbe frapper.

Antoine Izméry a été abattu par balles à l'église du Sacré Cœur de Port-au-Prince, le 11 septembre 1993, lors d'une messe à laquelle il assistait. L'office se tenait en mémoire du cinquième anniversaire du massacre commis lors de l'attaque contre Aristide, alors simple prêtre, le 11 septembre 1988 à l'église Saint Jean Bosco de La Saline, un bidonville situé dans la banlieue de la capitale.

Après l'attaque du 5 février aux Gonaïves, les troubles se sont étendus à près d'une douzaine d'autres villes dans le centre et le nord d'Haïti. L'inquiétude grandit au sujet de la situation humanitaire des villes sous contrôle des forces anti-gouvernementales et des zones coupées du reste du pays à cause du conflit. La première manifestation de l'opposition politique depuis le début des

violences s'est déroulée à Port-au-Prince le 15 février. Les manifestants ont essuyé des jets de pierre de la part de partisans du gouvernement ; la police a fait usage de gaz lacrymogènes et tiré en l'air pour disperser les deux groupes. ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>